

## Article 8 Mission de soutien



### A. INCLUSION AU LIEU D'ACCROCHE /PRÉPARATION DE GROUPE

Préparation au travail en lieu d'accroche (groupe ou mise en place d'un partenariat)

Créer l'accroche avec le public du lieu d'accroche

- les professionnels
- le public du lieu d'accroche

Procédure simplifiée

726994 : Préparation au Travail en lieu d'accroche

- 2024 : Inclus dans le contingent du psychologue
- 2025 : heures dédiées

### B. CONSEIL ET PARTAGE DE CONNAISSANCE À UN ACTEUR DE PREMIÈRE LIGNE

Conseil et orientation à un acteur de première ligne pour des interventions ciblées et appropriées

Un professionnel

Procédure simplifiée

726950 : Conseil et partage de connaissance à un acteur de première ligne

- 2024 : Inclus dans vos heures
- 2025 : heures dédiées

### C. CO-CONSULTATION

Co – consultation avec un acteur de première ligne (une heure dont au moins 45 minutes en présence du patient)

Avec un autre prestataire de soin disposant d'un numéro INAMI

Procédure simplifiée

727016 : Co-consultation aux acteurs de premières ligne

- 2024 : Inclus dans vos heures
- 2025 : heures dédiées

### D. PARTAGE D'EXPERTISE EN GROUPE

"Partage d'expertise et sur les interventions possibles pour soutenir les bénéficiaires"

Professionnels de la santé et/ou bénévoles

Procédure formelle

726972 : Partage d'expertise à un groupe d'acteurs de première ligne

Heures dédiées soumises à la validation des réseaux

Description

Pour qui ?

Modalité pratique

Pseudocode

Encodage

2024

2025



# SÉANCE DE GROUPE

## Modalité

- 10 participants min ou groupe cible (F1) ou 4 participants min (F2, F3)
- Durée de 120 minutes, dont au moins 90 minutes de contact direct avec les participants
- L'intervention de groupe est toujours supervisée par soit 2 psychologues ou un psychologue et un médecin, soit un psychologue et un autre dispensateur de soin ou d'aide ou expert du vécu

## Validation

- Pour valider un groupe, il faut remplir le [Google form \(lien pour y accéder\)](#) et attendre la validation administrative de PSYNAM (si possible prévoir 1 mois de délais entre la demande et la validation)
- Le co-animateur doit remplir (y compris l'annexe) et signer la convention de co-animation

## Pseudocodes

- F1 : 726412 : Intervention Communautaire – Groupe - Psychologue/orthopédagogue
- F1 : 726434 : Intervention Communautaire – Groupe - Médecin
- F1 : 726456 : Intervention Communautaire – Groupe - Autre prestataire de soins/aide
- F2 : 726655 : Soutien Première ligne - Groupe – Psychologue/orthopédagogue
- F2 : 726670 : Soutien Première ligne - Groupe – Médecin
- F2 : 726692 : Soutien Première ligne - Groupe – Autre prestataire de soins/aide
- F3 : 726891 : Traitement - Groupe - Psychologue/orthopédagogue
- F3 : 726913 : Traitement - Groupe - Médecin
- F3 : 726935 : Traitement - Groupe - Autre prestataire de soins/aide



# LIEUX D'ACCROCHE

## Description

- « tous types de lieux en dehors du/des cabinet(s) privé(s) du psychologue ou en dehors des services/établissements dédiés spécifiquement aux soins en santé mentale »
- Le “travail en lieu d'accroche” est une méthode de travail où un prestataire de soins se déplace vers le groupe cible visé
- Pour la F1 , F2 ou F3

## Exemples

	Encodage de travail en lieu d'accroche ?
Je consulte dans mon cabinet privé sans être en lien fréquent avec un partenaire	✗
Je fais des consultations à domicile / maisons de repos / ...	<b>J'encode en intervention à domicile</b>
Je consulte dans un lieu spécifiquement dédié à la santé mentale	✗
Je consulte chez un partenaire (Ecole, Maison médicale, AMO, Maison de l'emploi, CPAS, ... ) mais je ne partage pas d'interactions / réunions avec le partenaire	✗
Je consulte chez un partenaire (Ecole, Maison médicale, AMO, Maison de l'emploi, CPAS, ... ) et je suis en lien / en interactions avec ce partenaire	✓
Je consulte en cabinet et je suis en lien fréquent avec un partenaire (Article 8, missions de soutien, participation à des réunions de coordination, ... )	✓



# LIEUX D'ACCROCHE

*Public*

Se focalise sur les groupes (vulnérables) qui ont plus de difficultés à chercher ou trouver des soins eux-mêmes ou à prendre conscience d'un besoin de soins et à le clarifier

*Collaboration*

Un psychologue de première ligne sur un lieu d'accroche collabore avec l'organisation/les prestataires de première ligne travaillant sur le site

*Pseudocodes*

- **F1 : 726412 : Intervention Communautaire – Groupe - Psychologue/orthopédagogue**
- **F1 : 726434 : Intervention Communautaire – Groupe - Médecin**
- **F1 : 726456 : Intervention Communautaire – Groupe - Autre prestataire de soins/aide**
- **F2 : 726493 : Soutien Première ligne – Individuel – première séance – lieu d'accroche**
- **F2 : 726552 : Soutien Première ligne - Individuel - lieu d'accroche – bénéficiaire seul**
- **F2 : 726655 : Soutien Première ligne - Groupe – Psychologue/orthopédagogue**
- **F2 : 726670 : Soutien Première ligne - Groupe – Médecin**
- **F2 : 726692 : Soutien Première ligne - Groupe – Autre prestataire de soins/aide**
- **F3 : 726736 : Traitement - Individuel - première séance - lieu d'accroche**
- **F3 : 726795 : Traitement - Individuel - lieu d'accroche – bénéficiaire seul**
- **F3 : 726891 : Traitement - Groupe - Psychologue/orthopédagogue**
- **F3 : 726913 : Traitement - Groupe - Médecin**
- **F3 : 726935 : Traitement - Groupe - Autre prestataire de soins/aide**
- **Missions de soutien aux fonctions 1, 2 et 3 : 726994 : Préparation au Travail en lieu d'accroche**



# DOMICILE

## Description

Le travail à domicile pour un psychologue de première ligne consiste à offrir des services psychologiques directement au domicile du bénéficiaire lorsque cela s'indique.

## Avantages

Permet d'améliorer l'accessibilité des soins pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer et de fournir un environnement plus confortable pour le patient

## Public

Personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer dans un cabinet

## Pseudocodes

- F2 : 726515 : Soutien Première ligne – Individuel – première séance – chez le bénéficiaire
- F2 : 726611 : Soutien Première ligne - Individuel - chez le bénéficiaire
- F3 : 726751 : Traitement - Individuel - première séance - chez le bénéficiaire
- F3 : 726854 : Traitement - Individuel - chez le bénéficiaire